



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt, le vingt-six octobre à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 19 octobre 2020

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Michel BEGON,
Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,
Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE,
Christiane PAUZON, Roland SEUX,
Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD,
Sabine JOUVHOMME, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,

Excusée : Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY

OBJET : DON INTEMPERIES ALPES-MARITIMES

Devant les conséquences dramatiques des intempéries récentes pour plusieurs communes du département, l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité des Alpes-Maritimes a lancé un appel à la solidarité nationale pour venir en aide aux communes sinistrées.

Les dons des communes peuvent être versés sur le compte ouvert par l'association départementale des maires des Alpes-Maritimes, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Coordonnées bancaires collecte dons ADM06 :

FR76 1910 6006 3600 7703 9601 842

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP891

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Considérant que la commune souhaite s'associer à l'élan national de solidarité en faveur des communes du département des Alpes-Maritimes,

- **AUTORISE** Monsieur, le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 1000 € sur le compte visé ci-dessus ;

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Le Maire
Franck PAILLON

